Pays Barrois DE L'INFORMATION À L'ACTION

La lettre d'information aux élus du Pays Barrois

Dossier: CADASTRE SOLAIRE - JUIN 2018 - N°3

Edito

En quelques clics, grâce au cadastre solaire, le Pays Barrois propose un outil qui permet à chacun de connaître le potentiel solaire de son habitation. Il joue ainsi une nouvelle partition dans sa mission globale de conseil en énergie à destination de tous les habitants.

Bernard HENRIONNET, Vice-Président en charge de l'énergie du PETR du Pays Barrois « Le PETR du PAYS BARROIS était présent à BAR EXPO les 1,2,3 juin pour y présenter le cadastre solaire »



UN TERRITOIRE, UNE VOLONTÉ, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION : LE CADASTRE SOLAIRE

Le PETR du Pays Barrois est labellisé depuis décembre 2015 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Cela signifie que c'est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Le PETR du Pays Barrois, les EPCI et communes qui le composent, s'engagent ainsi à promouvoir les énergies renouvelables et à réduire les besoins en énergie, des bâtiments, publics ou privés, des activités économiques, des transports [...]

Le PETR du Pays Barrois a eu la volonté de mettre en place un cadastre solaire à l'échelle de son territoire afin de développer la mise en place d'installations solaires. D'un simple coup d'œil, cet outil permet, à tout propriétaire d'un bâtiment public ou privé sur le territoire (maisons, bâtiments publics, industriels, équipements de sports ou de loisirs [...]) de connaître l'ensoleillement de

sa toiture, le potentiel de production électrique de l'installation et son temps de retour sur investissement. Il est également possible de connaître la rentabilité de l'installation en autoconsommation et en production d'eau chaude.

Vous l'aurez compris, le but est d'accompagner gratuitement les personnes qui souhaiteraient mettre en place des panneaux solaires photovoltaïques.

TESTER EN UN CLIC LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE SUR https://paysbarrois.insunwetrust.solar

C'EST SIMPLE, FIABLE, ET GRATUIT!













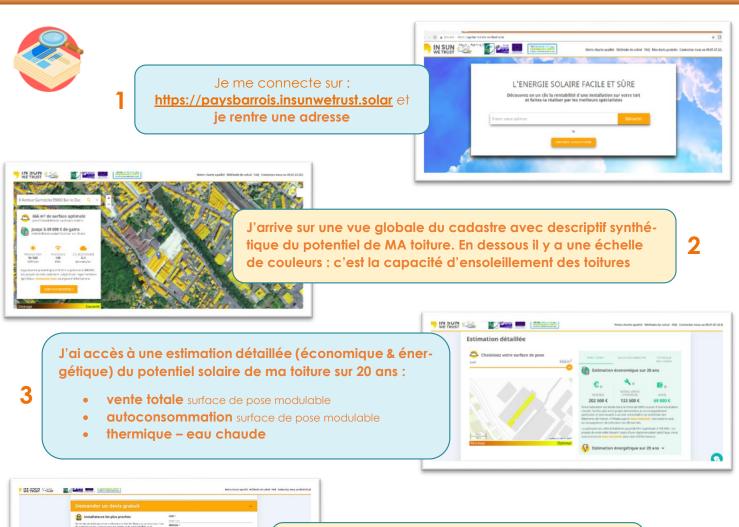
À SAVOIR... RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE VOUS LANCER!

Renseignez-vous sur : les règles d'urbanisme ; le dimensionnement de l'installation, l'orientation et l'inclinaison des panneaux ; les masques solaires ; le contrat de raccordement au réseau électrique, etc.

Soyez vigilants lorsqu'il est question d'argent, ne vous faites pas arnaquer!

- Les panneaux solaires **NE SONT JAMAIS GRATUITS**, le démarchage est souvent signe d'une arnaque.
- Aucune collectivité n'a missionné d'entreprises pour démarcher les habitants du territoire.
- 🛛 La mise en place de panneaux ne permettra JAMAIS d'annuler votre facture d'électricité.
- L'installation de panneaux solaires ne vous rendra pas millionnaire.
- 🛛 Certains devis peuvent être surestimés, il est donc conseillé de toujours demander plusieurs devis.
- Les panneaux photovoltaïques installés au sol ou en mur ne bénéficient pas des mêmes primes que ceux installés en toiture.
- Les aides octroyées (Etat ou autre) ne permettent en aucun cas de rembourser l'investissement de départ.

LE CADASTRE SOLAIRE EN 4 ÉTAPES! pour tous les bâtiments publics ou privés





Vous l'aurez compris : un projet solaire doit être mûri et étudié en amont. Il faut vous rapprocher des professionnels et des organismes compétents afin de vous assurer que votre projet est réalisable.



N'hésitez pas à contacter L'Espace Info Énergie au 03.72.55.96.16 service gratuit

Tous les documents utiles pour vous aider et vous guider sur www.paysbarrois.com

ACTU

climaxion



Comité de pilotage de la mission de Conseil en Énergie Partagé du Pays Barrois, présenté par Barbara SIMCHOWITZ le :

Mercredi 20 juin 2018 de 17h00 à 18h30

Salle des fêtes – Rue Paul Henry – Savonnières-devant-Bar

Élus, techniciens et partenaires du Pays Barrois, vous êtes tous les bienvenus !

Retrouvez les lettres d'Info N°1 et 2 sur le site du Pays Barrois : www.paysbarrois.com







© Crédits photos : Pays Barrois ville de Bar-le-Duc IN SUN WE TRUST